



Poursuite judiciaire contre une université

Par Rajoul

Bonjour à tous

J'aimerais savoir est ce qu'après avoir validé un master 1 on a droit à une attestation de réussite ? Et comment attaquer une université privée qui refuse de vous accorder une attestation de réussite à condition que vous continuez votre master 2 au sein de leur établissement .

Sachant que vous n'êtes pas du tout satisfait de la qualité de leur enseignement

Par kang74

Bonjour

Non , on a un diplôme, on a un nombre de crédits validés suffisants pour passer en deuxième année (ou pas) .

Mais pas d'attestation de réussite à fournir à la fin du master 1, il n'y a rien à réussir, à part à la fin du cursus le master .